

# Inauguration du gymnase Alain Stinlet

Mercredi 26 novembre - 18h30

D'une surface de 1163 m<sup>2</sup>, le gymnase accueillera en priorité les entraînements de l'USMV Gymnastique et, les cours d'EPS des écoles, collèges et du futur lycée, ainsi que des stages sportifs pendant les vacances. Il permettra aussi d'organiser de petites manifestations, démonstrations ou compétitions avec un public en jauge limitée.



[Toutes les infos](#)

***Pensez à apporter des baskets propres pour profiter des initiations sportives !***

Documents

[Arrêté n°25-11597 Neutralisation stationnement rue de Ruzé dans le cadre de l'inauguration du gymnase A. STINLET](#)  
[Arrêté n°25-11645 Neutralisation de quatre emplacements de stationnement devant gymnase inauguration gymnase Alain Stinlet](#)